



Municipalité

Au Conseil communal de L'Abbaye

L'Abbaye, le 7 janvier 2022

Préavis municipal n° 01/2022

RÉFECTION DE LA TOITURE DU

« FORTIN LE NID », PÉTRA FÉLIX

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

INTRODUCTION

La Municipalité soumet à votre approbation le présent préavis nécessitant un engagement financier de nonante deux mille francs (fr. 92'000.--), TTC, pour la rénovation de la toiture du « Fortin le Nid » à Pétra Félix (parcelle n° 1121).

L'édifice, propriété de la Confédération, construit en vue de la mobilisation et fait partie des ouvrages de protection militaire de la deuxième guerre mondiale. En 2016, la Confédération a émis le vœu de se séparer de ces ouvrages historiques qui ont été acquis par la Commune de L'Abbaye en 2018.

Au vu de son état de dégradation, la toiture risque un effondrement. De plus, l'état général du bâtiment et son non-entretien en particulier invite aux incivilités. Par conséquent, la Municipalité souhaite effectuer les travaux de réfection et d'entretien nécessaires, afin de rendre ce bien communal à disposition sur demande ou à la location.

1. SITUATION

Fortin « Le Nid »

Données techniques

Altitude	1046 m.
Parcelle n°	1121
Surface	38 m ²
Volume ECA	190 m ³
Numéro ECA	1188



2. DIAGNOSTIC GÉNÉRAL ET CONSTAT

2.1. Diagnostic général

La couverture n'est plus étanche, de la mousse et de la végétation prolifèrent et même des arbustes poussent dessus.



Poutraison de l'appentis (Annexe)

La paroi côté Nord-Ouest est en état de pourrissement et quelques pièces importantes de la charpente sont à changer. La porte d'entrée est fracturée.



Paroi Nord-Ouest



Paroi Nord-Ouest



Paroi Nord-Ouest



Porte fracturée

2.2. Constat

D'autres travaux d'entretien sont à prévoir, notamment le changement de fenêtres (verres cassés), réparation de fixations de volets, de porte intérieure et de sécurisation du bâtiment, ainsi que divers travaux électriques.

3. COUTS

3.1. Montant estimatif des travaux de réfection

Description	Montant H.T.
Démontage	10'000.00
Travaux de Charpente - Bâtiment principal	20'000.00
Travaux de Charpente - Annexe	5'000.00
Travaux de Ferblanterie, Couverture - Bâtiment principal	10'000.00
Travaux de Ferblanterie, Couverture - Annexe	2'500.00
Remise en état de la barrière	2'000.00
Réparation et sécurisation de la porte	3'000.00
Travaux de sécurisation de l'installation électrique	4'000.00
Travaux de réparations, entretien et aménagement	15'000.00
Coupe de bois	3'000.00
TVA 7.7% + divers et imprévus	17'500.00
Total	92'000.00

4. CONCLUSION

Au vu de ce qui précède, afin de maintenir ce bâtiment en état et d'éviter l'aggravation de la situation, la Municipalité vous invite, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil Communal de L'Abbaye

- Vu le préavis 01/2022 du 7 janvier 2022 de la Municipalité,
- Ouï le rapport de la commission chargée de l'étude,
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide

- 1) **d'accorder** un crédit, si nécessaire, de *nonante deux mille francs (fr. 92'000.--)*, TTC, pour les travaux de rénovation de la toiture du « Fortin le Nid » à Pétra Félix
- 2) **de financer** ces travaux par un recours à l'emprunt si nécessaire dans les limites du plafond d'endettement, voté à *seize millions neuf cent mille francs (fr. 16'900'000.--)*. L'endettement au 31 décembre 2020 s'élève à *huit millions deux cent soixante-huit mille neuf cent cinquante francs (fr. 8'268'950.--)*,
- 3) **d'amortir** le montant de *nonante-deux mille francs (fr. 92'000.--)* TTC, sur une période de dix (10) ans par le compte 358.3311, soit la somme de *neuf mille deux cents francs (fr. 9'200.-)*, dès l'année suivant la fin des travaux.

Le présent préavis a été adopté par la Municipalité, dans sa séance du 24 janvier 2022.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic



Christophe Bifrare



La Secrétaire



Laetitia Nicod

Municipalité : Christophe Bifrare, Patrick Berktold, Carole Harlé, Luc Berney, Claude Piazzini

Délégué municipal : Luc Berney

Membres de la Commission chargée de l'étude du préavis 01/2022 :

Rapporteur : Sogoya Roger Dayagbo

Membres : Julie Clerget
Mathilde Guhl
Isabelle Jossevel
Jean-Marie Cabras

Suppléants : Pascale Meylan
Michel Berney